****

**P.A.N WATER POLO**

Inscription pour la saison 2018 / 2019

Votre inscription sera prise en compte SEULEMENT après réception des éléments suivants :

**1 - Certificat médical**, datant de moins de 3 mois, de non contre-indication à la pratique du Water-Polo (voir p.j)

**2 - Votre règlement**  ⇒ Chèque(s) à l'ordre du Pays d'Aix Natation ou P.A.N avec NOM du joueur au dos

MONTANT :

* 382 € pour un enfant de moins de 10ans
* 392 € pour un enfant à partir de 10ans et les adultes (Loisirs ou compétitions)

Facilité de paiement possible, maximum 4 chèques, encaissables fin de mois avant décembre 2017, dater au jour de l'inscription et mettre au dos le nom de l’enfant, son année de naissance, le mois de l'encaissement désiré, ainsi que l'activité ''Water-Polo''.

⇒ En espèces et en ANCV, se rendre impérativement au club lors des permanences

⇒ Carte attitude 13 : faire un chèque de 50 €, le déduire du montant final et mettre au dos « ne pas encaisser » et inscrire le numéro de la carte commençant par 000... ainsi que le nom de l’enfant , son année de naissance. Ce chèque sera ensuite détruit.

Dossier complet UNIQUEMENT (certificat + paiement)  
 ⇒ à envoyer par courrier au PAN à l’adresse suivante :

**Pays d Aix Natation - Section Water Polo - 26 Avenue des écoles - 13100 Aix en Provence**

ou

⇒ à remettre lors des permanences pour les nouveaux membres rencontrant des difficultés sur internet

Au-delà du 30 Septembre, les enfants n’ayant pas un dossier complet ne pourront pas être acceptés ni aux entraînements ni aux compétitions.

**Merci et bientôt  
Le Bureau Water Polo**